

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 4 avril 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 19 et 20 mars 2012**

**2012 V. 54** Vœu relatif à la diminution des moyens humains pour la rentrée scolaire 2012.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant l'annonce du Ministre de l'Education de supprimer 14 000 postes dans l'Education nationale à la rentrée prochaine, dont 5 700 postes dans le premier degré et 6550 postes dans le second degré ;

Considérant qu'à Paris, l'équivalent de 14 postes d'enseignants seront supprimés dans les collèges malgré l'augmentation des élèves scolarisés, ainsi que 98 postes dans le premier degré, dont 46 postes de RASED et 34 postes de remplaçants ;

Considérant que, depuis 4 ans, ce sont 34 % des postes de RASED parisiens qui ont été supprimés, hors psychologue scolaire ;

Considérant que de nombreux établissements signalent des absences d'enseignants non remplacées depuis le premier jour de la rentrée ;

Considérant également que 40 classes seront supprimées sur le territoire parisien, alors même que la moyenne parisienne du nombre d'élèves par classe est supérieure à la moyenne nationale ;

Considérant que les projets présentés par les services de l'Education nationale pour la rentrée 2012 ont été rejetés à l'unanimité par les CDEN parisiens des 2 février et 16 février derniers ;

Considérant que ces restrictions en moyens humains non seulement pèseront directement sur la bonne scolarité des jeunes parisiens (options regroupées, manques d'encadrement, impossibilité de travail en petits groupes...) et sur les conditions de travail des enseignants et des agents qui interviennent dans les établissements, mais qu'elles contribueront aussi un peu plus au sentiment de dévalorisation de notre service public d'éducation ;

Considérant la mobilisation du Maire de Paris et des élus parisiens, des syndicats enseignants et des parents d'élèves pour défendre le service public de l'éducation parisien ;

Sur la proposition de Mme Michèle Blumenthal, Mme Sandrine Charnoz, M. Claude Dargent, Mme Anne Hidalgo, Mme Fatima Lalem, M. Gilles Alayrac, M. Romain Levy et des élus du groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés,

Emet le vœu :

- que M. le Maire de Paris demande solennellement au Ministre de l'Education nationale l'octroi de moyens suffisants permettant de répondre aux besoins des écoles et des collèges publics.